

# Pratiquer le compostage sur le territoire du Smictom des Pays de Vilaine

Le compostage est un procédé naturel de dégradation des matières organiques (de la cuisine et du jardin) qui conduit à la production d'un amendement de qualité pour votre sol : *le compost*.

Le compostage permet aussi de limiter la quantité de déchets de votre poubelle qui doivent être collectés, transportés puis traités.

## Comment composter ?

- Soit en faisant un tas de compost au fond de votre jardin
- Soit en acquérant un composteur auprès du Smictom en renvoyant le bon de commande ci-dessous.

Deux composteurs vous sont proposés (livrés en kit avec notice de montage) :

Un composteur de 320 litres en plastique recyclé : 20 euros

(Dimensions : 76 cm x 76 cm au sol ; h : 85 cm)



Un composteur de 600 litres en bois : 35 euros

(Dimensions : 96 cm x 96 cm au sol ; h : 75 cm)



Les distributions ont lieu tous les trimestres environ, lors de permanences auxquelles les personnes ayant commandé un composteur sont invitées par courrier.

La commande est limitée à deux composteurs maximum par foyer.

Le règlement se fait directement auprès du Trésor Public suite à la réception d'une facture envoyée après la distribution.



**Si vous souhaitez commander un composteur, retournez ce coupon à l'adresse suivante :  
SMICTOM des Pays de Vilaine – Maison Communautaire – 36 rue de l'avenir 35 550 PIPRIAC**

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Nombre de personnes au foyer :** \_\_\_\_\_

**Compostez-vous déjà ?**  Oui  Non

**2<sup>ème</sup> commande ?**  Oui  Non

**Choix du composteur (à cocher) :**

- Un composteur de 320 litres en plastique recyclé au prix de 20 Euros**  
 **Un composteur de 600 litres en bois au prix de 35 Euros**

Adresse : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Signature :

Pour tout complément d'information, contactez Jean Marie Felder  
au Smictom des Pays de Vilaine au 02.99.57.02.50.